LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

MRH-RHGC205.A

MAJ 11/.2023

Nature de l'action
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Personnel concerné
Responsables et collaborateurs des services RH et comptables

Pré-requis
Aucun.

Objectifs pédagogiques
Être capable de :

1. Appréhender l'environnement juridique du droit social
2. Mettre en place une veille juridique.

Modes d'évaluation
Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Méthodes pédagogiques
Alternance d'apports théoriques, d'expériences et d'études de cas pratiques.

Les participants sont invités à apporter leur convention collective

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

Sanction de la formation
- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

Durée
1 jour, soit 7 heures

Lieu
ASFO PAU

Accessibilité aux personnes handicapées
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact
Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23
cynthia.peboscq@asfo.fr

PROGRAMME

LES DIFFERENTES SOURCES DE DROIT DU TRAVAIL ET LEUR HIERARCHIE

- La constitution
- Le Code du travail
- Les sources conventionnelles ; accords nationaux interprofessionnels, accords de branche, conventions collectives,
- Accords d'entreprise
- Les autres sources de droit applicables aux relations de travail dans l'entreprise et leur portée :
  - Règlement intérieur, chartes
  - Usages, notes de services…
- La jurisprudence
- Le contrat de travail

LES INSTITUTIONS ETATIQUES DU DROIT DU TRAVAIL

- L'inspection du travail
- Le conseil des Prud'hommes
- Le service de santé au travail

LES IMPACTS DES LOIS RECENTES

- Les ordonnances du 22 septembre 2017
- Loi PACTE du 22 mai 2019
- La loi du 5 aout 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire